

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
10 avril 2007
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Dixième session extraordinaire d'urgence
Point 5 de l'ordre du jour
Mesures illégales prises par Israël à Jérusalem-Est occupée
et dans le reste du territoire palestinien occupé

Conseil de sécurité
Soixante-deuxième année

Lettres identiques datées du 10 avril 2007,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent
de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Au moment où des actions résolues sont engagées par des parties concernées, notamment la Ligue des États arabes et le nouveau Gouvernement palestinien d'union nationale, et que l'espoir grandit de voir se relancer le processus de paix en vue d'un règlement juste et pacifique du conflit israélo-palestinien, Israël, puissance occupante, continue de mener des politiques violentes et illégales qui vont entièrement à l'encontre du concept de la paix et ne servent qu'à envenimer et à exacerber une situation déjà difficile sur le terrain. Les forces d'occupation israéliennes commettent, chaque jour, d'innombrables violations et transgressions graves du droit international contre la population civile palestinienne dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est.

Au cours du mois de mars, les forces d'occupation israéliennes ont effectué de nombreuses invasions et incursions militaires violentes dans les agglomérations, les villes et les camps de réfugiés palestiniens, tuant et blessant encore plus de civils palestiniens, dont des enfants, détruisant davantage de biens et d'infrastructures civiles et terrorisant et traumatisant encore la population civile assiégée. Des incursions ont été effectuées à plusieurs reprises, particulièrement dans les régions de Naplouse et de Djénine, ainsi que dans la bande de Gaza. Au cours du week-end dernier, la puissance occupante a renoué avec sa politique de meurtres extrajudiciaires, utilisant ses hélicoptères de combat meurtriers pour tirer des missiles près du camp de réfugiés de Jabaliya, au nord de la bande de Gaza, où un Palestinien a été tué et plusieurs autres blessés. Ces incidents surviennent immédiatement après que des responsables israéliens aient menacé d'effectuer encore une invasion militaire de grande envergure dans la bande de Gaza.

Par ailleurs, les forces d'occupation israéliennes ont continué de procéder quotidiennement à des raids et à des arrestations dans tout le territoire palestinien occupé, notamment dans les villes de Ramallah, Naplouse, Djénine, Tulkarem,



Qalqilya, Al-Khalil, Bethléem et Jéricho et dans les zones environnantes. D'autre part, en toute illégalité, elles ont continué à utiliser les civils palestiniens comme des boucliers humains lors des fouilles effectuées maison par maison durant certains de ces raids. Parmi les centaines de Palestiniens récemment arrêtés et détenus figurent 18 hommes enlevés par les forces d'occupation à la suite d'un raid effectué au siège du renseignement militaire palestinien, le 7 mars 2007, et 13 jeunes garçons du camp de réfugiés d'Al-Arroub, au nord d'Al-Khalil, qui ont été arrêtés le même jour alors qu'ils se rendaient à l'école. Malheureusement, le nombre de civils palestiniens emprisonnés et détenus par Israël, puissance occupante, continue de grandir du fait de ces arrestations, et l'on compte actuellement plus de 10 000 prisonniers palestiniens, dont des femmes et des enfants, qui sont retenus dans des prisons et des centres de détentions israéliens, la plupart dans des conditions exécrables et inhumaines.

Parallèlement, le peuple palestinien continue de subir des actes de violence, de harcèlement et de vandalisme perpétrés par des colons israéliens fanatiques en armes, illégalement transférés par Israël, puissance occupante, dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. Ces dernières semaines, des colons israéliens ont mis le feu à des véhicules, ont occupé un bâtiment dans le centre d'Al-Khalil, se sont déchaînés dans la ville de Khirbat Safa et ont tiré contre des maisons. Le 8 avril, dans le village d'Um Tuba, un groupe de colons israéliens a battu et blessé trois écolières palestiniennes et détruit leurs livres scolaires. En violation flagrante du droit international humanitaire, Israël, puissance occupante, poursuit sa campagne de colonisation illégale dans tout le territoire palestinien occupé, confisquant davantage de terres en vue de l'expansion ou de la construction des colonies, construisant davantage de routes de contournement réservées aux seuls Juifs et destinées à desservir ces colonies et permettant aux colons illégaux d'agir avec impunité envers la population civile palestinienne.

À cet égard, Israël, puissance occupante, poursuit également la construction illégale du mur dans le territoire palestinien occupé, y compris dans Jérusalem-Est et ses alentours, en faisant totalement fi de l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de Justice et des résolutions de l'ONU et en violation flagrante du droit international. Les confiscations de terres et les destructions de biens se poursuivent avec la même intensité. Les manifestations continuent contre ces activités illégales et les forces d'occupation israéliennes ont blessé des dizaines de civils palestiniens, notamment dans les villages de Bil'in et d'Al-Ma'sara, lors de protestations récentes contre ce mur illégal de l'apartheid, qui détruit les moyens de subsistance des Palestiniens, leurs terres et leurs communautés et qui, conjointement avec les colonies, sape l'intégrité territoriale du territoire palestinien et la possibilité de parvenir à la solution de deux États.

Israël, puissance occupante, continue d'imposer plus de 500 postes de contrôle et barrages routiers dans l'ensemble du territoire palestinien occupé, limitant délibérément et gravement la circulation des personnes et des biens. Cette pratique illégale continue d'avoir un impact désastreux sur l'économie palestinienne et la vie socioéconomique du peuple palestinien. Ces restrictions continuent d'être imposées aussi au personnel et aux véhicules affectés aux tâches médicales et humanitaires, plusieurs rapports récents ayant révélé que les forces d'occupation israéliennes empêchaient la circulation des ambulances ou harcelaient et attaquaient les ambulances aux postes de contrôle. Par ailleurs, Israël, qui continue d'imposer des bouclages fréquents et prolongés du territoire palestinien occupé, a notamment

soumis le point de passage de Rafah, dans la bande de Gaza, seul point d'entrée et de sortie pour les civils palestiniens dans la bande de Gaza, à des bouclages fréquents et arbitraires, exacerbant la situation humanitaire déjà difficile dans la bande Gaza et alimentant les tensions.

En raison de la poursuite des activités illégales de colonisation, de la construction du mur et de l'imposition des postes de contrôle et des barrages routiers, Jérusalem-Est est restée en état de siège au cours de la période considérée, isolée du reste du territoire palestinien occupé et réduite à se détériorer sur les plans social, économique et culturel. La puissance occupante a continué d'entraver fortement l'accès des civils palestiniens à la Ville sainte et a empêché ces derniers d'accéder aux sites sacrés, particulièrement le complexe d'Al-Haram Al-Sharif. Qui plus est, Israël, puissance occupante, continue de mener des fouilles illégales à Jérusalem-Est, dans la vieille ville, en dépit des appels à un arrêt de ces activités, et des Juifs extrémistes ont été autorisés à entrer ces jours derniers dans le complexe d'Al-Haram Al-Sharif sous la protection des forces d'occupation israéliennes, actions qui ont, dans le passé, heurté les sensibilités du monde palestinien et musulman et qui, aujourd'hui, menacent de déstabiliser gravement une situation déjà délicate.

Le tableau général est actuellement sombre dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. C'est la triste réalité que vit le peuple palestinien sous l'occupation, un peuple qui continue à souffrir de la violation de ses droits fondamentaux et de problèmes humanitaires graves, soumis qu'il est aux politiques oppressives et illégales d'Israël qui touchent tous les aspects de son existence et sont à la base de l'ensemble des problèmes et des troubles. Dans le même temps, le peuple palestinien continue à se ressentir du blocage de l'aide internationale qui est imposé depuis plus d'un an et n'est toujours pas levé en dépit de la formation d'un gouvernement d'union nationale sous la direction du Président Abbas. Si l'attention se focalise sur les initiatives qui visent à relancer le processus de paix et sur l'action du gouvernement d'union nationale de l'Autorité palestinienne, on ne saurait passer sous silence cette difficile situation sur le terrain qui, loin d'être normale, est quasi désastreuse et certainement susceptible de compromettre tout progrès. Il convient également de centrer l'attention, d'urgence, sur les actions menées par Israël, puissance occupante. À cet égard, la communauté internationale doit prendre des mesures pour contraindre Israël à cesser d'agir avec impunité et à respecter le droit international. Ces mesures doivent également contraindre Israël à cesser de violer les droits fondamentaux du peuple palestinien, à mettre un terme aux politiques illégales qu'il mène dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et à s'engager sincèrement sur le chemin de la paix. Il existe actuellement une réelle possibilité de s'orienter vers la relance du processus de paix, dans la perspective d'une solution prévoyant deux États, et vers un règlement pacifique; la communauté internationale devrait assumer ses responsabilités à cet égard et veiller à ce que cette opportunité ne soit pas perdue comme tant d'autres auparavant.

La présente lettre fait suite aux 279 lettres que nous vous avons adressées, depuis le 28 septembre 2000, au sujet de la crise qui perdure dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. Ces lettres, datées du 29 septembre 2000 (A/55/432-S/2000/921) au 1^{er} mars 2007 (A/ES-10/382-S/2007/119), constituent un compte rendu des crimes commis par Israël, puissance occupante, contre le peuple palestinien, depuis septembre 2000. Israël, puissance occupante, doit être tenue responsable de tous ces crimes de guerre, de ces actes de terrorisme

d'État et de ces violations systématiques des droits de l'homme commis contre le peuple palestinien, et les coupables doivent être traduits en justice.

Comme suite aux lettres susmentionnées, j'ai le regret de vous informer que, depuis le 2 mars 2007, au moins 17 autres civils Palestiniens ont été tués par les forces d'occupation israéliennes, ce qui porte à 4 478 le nombre total de martyrs tombés depuis septembre 2000. Les noms des martyrs qui ont été identifiés figurent en annexe à la présente lettre.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, au titre du point 5 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Riyad **Mansour**

**Annexe aux lettres identiques datées du 10 avril 2007
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par l'Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Noms des martyrs tués par les forces israéliennes d'occupation
dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est*
(du vendredi 9 mars 2007 au lundi 9 avril 2007)**

Vendredi 9 mars 2007

1. Mohammad Ahmad Al-Ghalban (18 ans)

Samedi 10 mars 2007

2. Khaled Da' wood Al-Faqeeh (6 mois)
3. Youssef Wa'el Karawi

Mercredi 21 mars 2007

4. Mohammad Ibrahim Ismail Jabr (18 ans)
5. Fadi Akram Abu Kishik

Mardi 27 mars 2007

6. Muhannad Mreish
7. Alaa' Al-Ghaleez

Mercredi 28 mars 2007

8. Iyad Mazen Abu Hatab

Jeudi 29 mars 2007

9. Saber Abu Warda
10. Ahamad Ibrahim Asa'sah (16 ans)
11. Mohammad Oweideh

Mercredi 4 avril 2007

12. Ramzi Awadallah Al-Zaa'neen

Jeudi 5 avril 2007

13. Aziz Hamed Al-Matour
14. Tahreer Abu Al-Jidian (17 ans)

Vendredi 6 avril 2007

15. Khaled Al-Shawwaf

* Les forces d'occupation israéliennes ont tué au total 4 478 martyrs palestiniens depuis le 28 septembre 2000.

Samedi 7 avril 2007

16. Iyad Rasmi Abu Taha
 17. Fouad Nabeel Ma'rouf
-